Le 26 février dernier, la population a été conviée à une visioconférence sur la « Participation citoyenne ». L'invité, M. Riche, maire de Kingershein (Alsace), nous explique : « La démocratie participative n'a pas pour vocation à se substituer ou à s'opposer à la démocratie électorale, mais à l'enrichir ».

Nous ne pouvons qu'adhérer à ce projet novateur et riche de partage démocratique mais la route sera longue au regard du fonctionnement actuel des commissions.

En effet, le dernier règlement intérieur du conseil municipal n'accorde pas sa place à l'opposition (pourtant légale) sur les outils numériques (Facebook, Instagram, Twitter...) qui relayent massivement la politique municipale (et celle de Grand Poitiers).

Initier « une démocratie participative » demande de l'énergie, une volonté de partage, de l'humilité et du temps.

Quels sont les objectifs de la mairie ?

Projet fédérateur?

« Poudre aux yeux »?

Groupe d'opposition « Ensemble, une nouvelle dynamique »

Trait d'Union n° 48 – Printemps 2021